

L'AMAP de la Morinie c'est plus qu'un panier,

Rejoignez-nous !

Alimentation saine

Sans produits chimiques, de proximité, de saison, diversifiée.

Education aux goûts de saison et à la cuisine.

Environnement

0 phyto, 0 emballage, 0 transport,
0 gâchis !

Lien social

Lien direct entre producteur et consommateur.

Vie associative, lieu de rencontres et d'échanges.

Événements et projets communs.



Economie locale et solidaire

Assurance d'un débouché plus stable.

Production valorisée (pas de calibrage ou de normes esthétiques).

Prix équitable, Solidarité dans les aléas de production.

A comme Association

En AMAP, pas intermédiaire. C'est le seul système que reverse **100% du montant du panier au paysan**. Ce sont les amapiens qui s'organisent pour faire vivre le partenariat.

M comme Maintien

Chaque amapien s'engage sur une saison : le paysan à l'assurance d'être rémunéré toute l'année pour son travail et d'écouler sa production. Cela permet de maintenir et peut être même de développer l'agriculture paysanne de sa région.

AP comme Agriculture Paysanne

L'AMAP soutient **une agriculture de proximité, à taille humaine, qui concilie protection de la nature, emploi agricole**, pérennité des fermes et qui rétablit le lien entre paysans et consommateurs.

Toutes ces principes ont été formalisés dans **la charte des AMAP** unissant toutes les AMAP de France sur un socle commun : <https://amapdelamorinie.jimdo.com/charte-des-amap/>

Se nourrir avec un panier c'est aussi un véritable changement de rapport à l'aliment.

Un panier c'est un ensemble de légumes différents dont les variétés et les quantités sont imposées par la saison et par la production, alors que les autres filières alimentaires proposent certains légumes tout le temps même hors saison et de nombreux autres jamais. Un panier implique donc de s'adapter alors que d'habitude on fait sa liste de courses chez soi sans rapport à la disponibilité.

Mais on a alors des légumes de saison au maximum de leur goût, issus de l'agriculture biologique sans conservateur, sans transport sans, emballage. Par ailleurs tout ce qui sort de terre est consommé, contrairement à la grande distribution, qui laisse parfois 60 % de la récolte au champ.

Les légumes sont variés et changent au gré des saisons, ce qui permet de ne pas se lasser, de retrouver avec délice un légume pendant quelques semaines avant de l'oublier pour un an et d'en redécouvrir un autre. Là où le cuisinier conventionnel a besoin d'une multitude de recettes pour transformer toujours un même légume qui a peu de goût et que l'on mange toute l'année, le cuisinier de panier n'a besoin que de quelques recettes simples pour mettre en valeur quelques fois par an un légume délicieux en respectant son goût.

Il faut donc s'adapter aux légumes du panier et c'est même au-delà de ça, s'accorder aux saisons et au temps naturel, retrouver ce rythme que notre vie quotidienne oublie et nos assiettes aussi.



En plus des légumes à l'AMAP de la Morinie vous pourrez avoir dans votre panier du fromage de chèvre, du miel, des pâtes, de la bière, de la viande de bœuf et de porc, et d'agneau...

L'AMAP de la Morinie vous propose **un contrat d'essai de 6 à 8 semaines**

Ecques tous les jeudis (18h 19h)

Saint-Omer tous les mardis (18h30-19h30)

à l'école de Musique , rue d'Aire, hameau de Coubronne

dans les locaux de Galilée, au 12 rue Édouard Devaux

N'hésitez pas à nous contacter par mail à amapdelamorinie@gmail.com

<https://amapdelamorinie.jimdo.com> / <https://www.facebook.com/amapdelamorinie/>

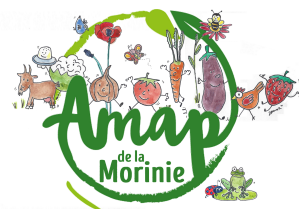


L'AMAP de la Morinie est membre du réseau des AMAP Hauts-de-France

AMAP de la Morinie

Contrat d'essai de semaines

du / / au / /



Ecques

Contact : Lionel 06 04 18 72 73

Saint-Omer

Contacts : Maxime 06 75 21 99 13

Julie 07 60 74 30 05

Le présent contrat est passé entre :

Le ou la ou les paysan·nes	L'adhérent.e de l'AMAP ou Amapien·ne
<p>Le jardin d'Élodie : Elodie Demarthe et Freddy Fasquelle</p> <p>Le goût des fleurs : Éric Barrère</p> <p>Les pains de la Tamelière : Bruno Lepreux</p> <p>La Ferme biologique du Hamet : Sophie Esnault</p>	<p>Nom & Prénom :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Mail :</p>

Objet du contrat

Déterminer les modalités et conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de récolte et la mise en œuvre d'activités pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Engagements de l'Amapienne

Régler à l'avance l'achat de produits correspondant à une part de la production du paysan sur la durée du contrat. Récupérer (ou faire récupérer) son panier à chaque livraison. En cas de non-retrait, aucun remboursement ne sera effectué et les paniers non récupérés seront partagés entre les personnes de l'AMAP ayant assuré la distribution. Participer dans la mesure de ses possibilités au fonctionnement et à l'animation de l'AMAP. Reconnaître les aléas de la production et accepter les risques liés à ces aléas. Respecter la charte des AMAP.

Engagements du ou de la Paysan·ne

Mener son exploitation dans un esprit de respect de la nature et de l'environnement. Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail. Approvisionner les amapiens en quantité et qualité suffisantes selon les fréquences prévues. Respecter la charte des AMAP et notamment être présent régulièrement aux moments des distributions. Adhérer au réseau régional des AMAP.

Termes et modalités de l'engagement

Les livraisons pour les présents contrats auront lieu les mardis de 18h30 à 19h30 au 12 rue E Devaux 62500 Saint-Omer ou les jeudis de 18h à 19h à l'école de musique d'Ecques 530 rue d'Aire 62129 Ecques. En cas de force majeure, les livraisons peuvent être décalées ou délocalisées.

- Grand panier à 15€ x (nb de semaines) = Chèque à l'ordre du Jardin d'Élodie
- Petit panier à 8€ x (nb de semaines) = Chèque à l'ordre du Jardin d'Élodie
- Fromage de chèvre frais à 3€ x (nb de semaines) = Chèque à l'ordre du Jardin d'Élodie
- 1 pot de miel 500g : 7€ Chèque à l'ordre d'Éric Barrère
- Oeufs (douzaine) à 4,60€ X (nb d'unités) X (nb de quinzaines) = Chèque à l'ordre de La Ferme du Hamet
(livraison uniquement en quinzaine A)
- Pain à 2.90 € X (nb d'unités) X (nb de semaines) = Chèque à l'ordre de Lepreux Bruno
- Brioche 500 g nature ou raisins ou chocolat (souligner votre choix)
à 5 € 90 pièce X (nb d'unités) X (nb de semaines) = Chèque à l'ordre de Lepreux Bruno
- Briochette 90g nature ou raisins ou chocolat (souligner votre choix)
à 1.60€ pièce X (nb d'unités) X (nb de semaines) = Chèque à l'ordre de Lepreux Bruno

À..... le.....

Le, la ou les paysan·nes

L'Amapien·ne

Pour l'AMAP de la Morinie